

Qu'est-ce que la citoyenneté?

Schnapper Dominique, Gallimard, 2000

LA CITOYENNETÉ

- **Sens juridique** : sujet de droits qui dispose de droits civils et politiques.
- **Principe de la légitimité politique** : détenteur d'une part de la souveraineté

Transcendance des particularismes : les citoyens sont égaux.

« *Ce qui fonde la citoyenneté c'est l'opposition entre les spécificités de l'homme privé, membre de la société civile, et l'universalisme du citoyen* ». p.27

A impliqué la séparation de l'église et de l'état : le pouvoir est détenu par les citoyens.

- **Source du lien social** : vivre ensemble parce qu'on est citoyen de la même organisation politique. « *C'est en exerçant les droits et les pratiques de la citoyenneté que les individus forment une société* » p.200

Un débat perdu

- **Primat de l'individu** : les droits de l'homme fonde le citoyen, les devoirs découlent des droits des uns et des autres car ces droits suffisent à limiter la liberté de chacun.

- **Primat du collectif** : les droits du citoyen fondent les droits de l'homme. Les devoirs doivent limiter les actions des uns et des autres.

DEUX CONCEPTIONS DU CITOYEN

1) **En Angleterre** :

Pour limiter le pouvoir, qui risque de devenir arbitraire, tous **les particularismes doivent être respectés** selon le principe de la séparation des pouvoirs de Montesquieu : **le pluralisme est l'expression des libertés publiques**. La démocratie anglaise a gardé l'idée d'assurer les libertés par la création des contre-pouvoirs, issus de la représentation politique des principales forces sociales. On est **citoyen par l'appartenance à une communauté particulière**.

Citoyen libéral

2) **En France** :

Conformément à la pensée de Rousseau, **les corps intermédiaires sont exclus**. Le citoyen est l'expression directe de la volonté générale, en relation directe avec l'état. Les intérêts particuliers se fondent dans l'intérêt général. La citoyenneté est un tout indivisible.

Citoyen démocrate : liberté politique par la participation à la souveraineté collective.

Cela n'implique pas les mêmes pratiques en matière d'immigration par exemple : en France on cherchera à intégrer les immigrés, en Angleterre on accepte les communautés.

L'ÉGALITÉ DES CITOYENS

L'égalité civile, juridique et politique du citoyen s'oppose d'une part aux références particulières, historiques, religieuses des individus concrets ; et d'autre part aux inégalités économiques et sociales.

L'égalité présumée du citoyen (égalité civile, juridique et politique) est en tension avec les inégalités socio-économiques existantes dans la société.

Effectivement, l'individu-citoyen dispose de **droits-libertés** (liberté d'expression, de propriété...) afin de limiter le pouvoir d'intervention de l'état. C'est la **citoyenneté formelle**.

Mais elle n'est pas suffisante au regard des inégalités existantes, il faut une **citoyenneté réelle** qui malgré qu'elle renforce l'action de l'état, permet de garantir à tous de bonnes conditions de vie afin que les individus puissent exercer leur droit. Ainsi, l'individu-citoyen dispose de **droits-créances** (droit au travail, à l'éducation...).

Dans les sociétés démocratiques, il y a une véritable passion de l'égalité qui pose plusieurs problèmes :

- Comment intervenir en faveur d'un certain groupe sans remettre en cause l'égalité de tous ?

Deux politiques :

- égalité des chances mais ne permet pas une égalité réelle, permet seulement une égalité formelle
- discrimination positive (quota pour l'entrée dans les grandes écoles) mais **tend à cristalliser l'existence de certains groupes, ce qui est un effet néfaste pour l'unité nationale.**

- L'égalité de tous mène à l'**indistinction des individus et des situations**

LA VOCATION D'UNIVERSALITÉ DE LA CITOYENNETÉ MODERNE

La citoyenneté est une construction historique, qui s'incarne dans des pratiques, des règles juridiques, des institutions. Mais un point commun existe : la **vocation d'universalité** de la citoyenneté moderne.

- Le droit de vote : existence d'un espace politique abstrait où chaque citoyen est l'égal de l'autre. Et c'est à l'occasion du vote, que la communauté des citoyens prend une forme concrète. Le droit de vote est à la fois l'instrument privilégié et le symbole de la souveraineté des citoyens.

- Même si la citoyenneté est critiquée par le principe d'exclusion des non-citoyens, ces derniers bénéficient tout de même de droits civils, économiques et sociaux, mêmes s'ils ne bénéficient pas du droit de vote.

LA CITOYENNETÉ DANS L'INSTITUTION QU'EST L'ÉCOLE

« *L'école doit donner à tous les capacités nécessaires pour participer réellement à la vie publique* » p.154

L'éducation est au cœur du projet démocratique. Depuis la Révolution, l'école est un instrument politique au service de la construction de la république. Elle gomme les intérêts particuliers de l'individu pour faire de lui un citoyen destiné à incarner l'intérêt général. L'école appartient donc pleinement au domaine public. Elle vise à émanciper le peuple et sélectionner les meilleurs tout en offrant des chances de promotion sociale. « *L'école est l'école du citoyen* » et a une double fonction :

- à travers les contenus d'enseignement, elle dispense une **culture commune**
- elle forme **un espace fictif** à l'image de la société politique elle-même. Elle est impersonnelle et formelle comme la citoyenneté. A l'école les individus sont égaux et traités de manière égale. Cela doit permettre de maîtriser l'abstraction de la société politique.

L'INDIVIDUALISME DÉMOCRATIQUE

Les conséquences de l'individualisme démocratique:

- Montée des droits subjectifs (droits des individus)
- Affaiblissement, crise de légitimité des institutions qui permettaient l'intégration.

Le lien social aujourd'hui repose sur le compromis et le dialogue. Il y a une tension entre droits de l'individu citoyen et les exigences du collectif.

PLUSIEURS CRITIQUES DE LA CITOYENNETÉ CLASSIQUE

- **Articulation entre culture commune et culture particulière** : elle ne prend pas en compte les droits culturels de chacun, les aspirations d'individu avec une histoire et culture particulière. On prône alors une citoyenneté différenciée.

Limites :

- le communautarisme (nie la liberté individuelle et menace l'intégration sociale avec comme conséquence une fragmentation sociale). Cette citoyenneté différenciée représente un risque pour l'égalité.
- création d'une logique de revendications sans fin

Pour respecter la dignité de tous il faudrait sans doute assouplir la citoyenneté traditionnelle : processus d'intégration moins brutale, école sensible à la diversité des cultures des enfants. Mais c'est la citoyenneté et ses institutions par sa transcendance des différences qui semble permettre une égale dignité de tous, un vivre ensemble.

- **citoyenneté européenne**

- citoyenneté classique qui **repose sur la nationalité** parce que condition assimilation et volonté de participer à une communauté historico politique : principe d'exclusion des non

citoyens et inégalité entre non citoyens et citoyens avec le droit de vote qui n'est pas accordé aux étrangers. Ainsi ils ne peuvent défendre leurs droits et intérêts.

Limites : la citoyenneté sans sa dimension politique n'a alors plus de sens, on donne la citoyenneté à des usagers. Cela remet en cause la légitimité politique, la transcendance par le politique qui est au fondement de la citoyenneté.

CONCLUSION

Importance du sens critique au fondement de la citoyenneté. La Citoyenneté est une utopie créatrice : on souhaite transcender les différences, on souhaite la liberté et l'égalité alors que les hommes entretiennent des passions et conflits.

La citoyenneté est fragile, toujours menacé, il faut la défendre. Elle ne repose que sur la raison. Pourquoi alors a-t-elle résisté ? La liberté et l'aspiration à l'égalité correspondent à une aspiration naturelle de l'Homme.